

ESPACE JEAN ZAY

4 rue Jules Ferry - 71100 Chalon sur Saône

☎ 03.85.93.10.21 - FAX 03.85.42.95.46

e-mail : clubalpinchalon@9business.fr

ECOLE D'ESCALADE

SAISON 2020-2021

Site : <http://chalon-sur-saone.ffcam.fr>



Au mur du gymnase d'Hilaire de Chardonnet
3 rue Henri Dunant

ENCADREMENT ET OBJECTIF

Les séances sont encadrées par des moniteurs brevetés d'état en escalade. N'hésitez pas à les contacter pour toutes questions liées à votre enfant, à sa pratique de l'escalade. **D. Roy** : 06.84.08.82.97 -- **N. Luchez** : 06.58.34.75.13 – **R. Bihan** : 06.75.17.42.86

L'organisation et la gestion de l'école sont assurées par des bénévoles du club alpin français. Tous sont à votre écoute toute l'année :

JC.Bihan : 06.37.31.34.39 - Secrétariat du CAF : 03 85 93 10 21 les mercredis, jeudis et vendredis de 14h00 à 19h00

L'objectif de l'école est de tendre à l'épanouissement des jeunes à travers :

- la prise de confiance en soi,
- le respect de l'autre,
- la maîtrise de soi
- la responsabilisation,
- l'amélioration des qualités physiques et mentales,
- la découverte et le respect du milieu naturel, etc...

L'escalade est un sport qui allie des qualités physiques aux qualités humaines. Elle s'adresse donc à tout le monde et peut se pratiquer en famille avec bonheur et enrichissement mutuel.

Nous rappelons que l'école propose des cours aux adultes tous niveaux les lundis, mardis et jeudis soirs. Ce peut être la possibilité aux parents de se former aux règles de base à connaître pour accompagner leurs enfants en falaise.

ACTIVITES PROPOSEES PAR L'ECOLE

- Cours une fois toutes les deux semaines à partir du **14 septembre 2020**. **Dès que les contraintes liées au Covid-19 seront levées les cours reprendront un rythme hebdomadaire.** Fin des cours le **11 juin 2021** (pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés) .
- La journée festi-escalade fin novembre, si les contraintes liées au Covid-19 le permettent (journée pour les jeunes de l'école avec ouverture au public la dernière heure)
- Des sorties falaises en cours d'année à partir du mois de mars
- Des séances adultes en falaise le soir dans la région à partir de mai, un week-end dans le sud (en fonction du niveau de grimpe) et des sorties sur les falaises locales.

DIFFUSION DES INFORMATIONS

Des documents concernant les activités, manifestations, modifications éventuelles seront distribués en cours d'année à vos enfants. Soyez attentifs. Consultez également les tableaux d'affichage et le site du club. Un site dédié à l'escalade vous informe sur l'ouverture du mur libre et sur les sorties falaises : sur le site « agendas » spécial activité escalade.

MATERIEL

Le club prête le matériel nécessaire. Nous conseillons néanmoins l'acquisition de chaussons personnels (30€).

INSCRIPTIONS

- **Pour les anciens adhérents**, la priorité de réinscription **commence au 10 Juin pour s'arrêter le 15 juillet.**

les anciens élèves ne seront plus prioritaires après le 15 JUILLET 2020

- **Pour les nouveaux adhérents préinscriptions à partir du 16 Juillet 14 H00** au secrétariat sur présentation du dossier complet (fiche d'inscription, certificat médical et règlement). Les inscriptions seront confirmées au cours du mois d'août en fonction des places disponibles.

Les inscriptions (anciens comme nouveaux élèves) ne peuvent être enregistrées que sur rendez-vous au secrétariat (tél. :03.85.93.10.21) pour déposer votre demande complète à savoir :

1 - Fiche d'inscription complétée et signée

2 - Votre règlement :

- ✓ 3 chèques de 52 € datés du jour de l'inscription (débités en octobre, janvier, avril). **Le 2ème inscrit d'une même famille bénéficie de 10 % de réduction sur le tarif école ce qui ramène le tarif à 3 x 46,8 €.**
- ✓ **1 chèque correspondant au montant de la licence et de l'assurance (pour les nouveaux adhérents)**

coût de la licence pour les élèves de l'école : T1 (+ 24 ans): 76,40 € / J1 (18 à 24 ans): 60,5 € /

J2 (- de 18 ans): 46,3 €, E1 (Enfant de Cafiste de 18 à 24 ans): 35,6 € / E2 (Enfant de Cafiste – de 18 ans) : 29,70 €.

Pour les nouveaux adhérents : ajouter 6.50 € de droit d'entrée.

Assurance : Nous attirons votre attention sur l'intérêt de souscrire à l'assurance de personne proposée par le club (individuelle accident) le licencié est ainsi garanti lors de la pratique de l'escalade encadrée par le C.A.F. Tarif assurance de personne : 22.00 €, sauf pour les catégories E1 ; E2 ; J1 et J2 : 17.00€

Ce montant est à ajouter au paiement de votre licence.

Si toutefois vous ne souscrivez pas à l'assurance proposée par le club :

- ✓ **Pour un enfant :** vous devez fournir une attestation précisant que l'enfant possède la couverture d'assurance individuelle accident pour la pratique de l'escalade au club.
- ✓ **Pour un adulte :** vous devez attester posséder une assurance individuelle accident pour la pratique de l'escalade au club.

3 - un certificat médical de non contre-indication de moins de 3 mois (**si compétiteur le faire préciser**).

Les anciens adhérents recevront un appel à cotisation de la part de la Fédération qui devra être réglée après le 1^{er} septembre et avant le début des cours.

Vous devez renouveler votre licence au plus tard avant la reprise des cours

(ne pas le faire sur le site FFCAM avant le 1^{er} septembre).

Pour tous les nouveaux inscrits les licences seront prises par le club à partir du 1^{er} septembre, elle ne sera pas remboursable en cas de désistement.

**VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT PRESENTER VOTRE LICENCE AU MONITEUR,
SANS PRESENTATION DE LA LICENCE L'ACCES AU MUR VOUS SERA REFUSE !!!**

AUCUNE TRANSMISSION DE DOSSIER AU GYMNASSE.

HORAIRES DES COURS ET TARIFS

SEANCE	Public concerné	Tarif
LUNDI 18H15-20H	9/13 ans	3 X 52 €
LUNDI 20H-22H	Adultes	
MARDI 18H15-20H	8/10ans	
MARDI 20H-22H	Adultes	
MERCREDI 13H30-15H15	8/10 ans	
MERCREDI 15H15-17H	9/11 ans	
MERCREDI 17H15-19H	10/13 ans et +	
JEUDI 18H00-20H00	Entrainement « performance/compétition »	
JEUDI 20H- 22H00	Adultes	
VENDREDI 18H15-20H	9/13 ans	
VENDREDI 20H-22H	13 ans et +	

L'organisation et la gestion de l'école est assurée par des bénévoles du Club Alpin Français.
Nous vous prions donc de régulariser au plus vite votre inscription afin de leur faciliter la tâche.

**Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation
de l'école d'escalade à quelque niveau que ce soit.**

Contactez Jean-Charles BIHAN 06.37.31.34.39 - jcbihan@gmail.fr.